

Samaritain, ajoute dans le même évangile: "Allez et faites de même". Votre parole d'Apôtre sait encourager les plus zélés et stimuler les plus timides, ouvrir aux enfants la voie de la vie chrétienne, soutenir les faibles, et donner aux mourants la réconfortante confiance dans la miséricorde Divine.

Infatigable pionnier, vous n'avez pu restreindre votre zèle au champ, pourtant si vaste, de votre paroisse. Votre compétence comme mutualiste s'affirme par les nombreuses demandes de conférences auxquelles vous ne pouvez suffire; les Forestiers Catholiques s'honorent de vous compter au nombre de leurs principaux membres, et l'Union St-Joseph s'est empressée de vous investir des fonctions de Chancelier Suprême.

De tout cela, Monsieur le Curé, nous qui savons, pour l'avoir éprouvé, le grand amour que vous portez à tous vos paroissiens, nous avons en ce jour de votre Jubilé Sacerdotal le devoir de nous souvenir, nous avons le droit de nous glorifier puisque c'est la valeur du Pasteur qui fait la gloire des paroissiens,

Ce modeste souvenir qui témoigne de notre filiale gratitude, nous vous supplions de l'agréer avec la même cordiale simplicité que nous mettons à vous l'offrir et nous bénissons Dieu, le remerciant de vous avoir fait le père de nos âmes, lui demandant de vous conserver longtemps encore pour nous guider et nous soutenir.

AD MULTOS ANNOS.

Conseil de District de Québec

Rapport du Président présenté à l'assemblée du 26 Avril 1907, à Québec.

Messieurs,

Je suis heureux de vous faire mon premier rapport à cette assemblée convoquée conformément aux prescriptions de l'article 116 du Code de 1906.

Il y a déjà près d'un an que j'occupe le siège présidentiel du Conseil de District de Québec de l'Union Saint-Joseph du Canada, et pendant cette année, je puis vous assurer que notre Conseil n'a pas été oisif. Il n'a pu cependant accomplir tout le bien qu'il désirait, pour la raison qu'étant encore dans ses débuts, il n'avait pas le développement nécessaire, il n'était pas

organisé pour remplir les multiples devoirs qui se sont présentés dans le cours de cette première année de son existence. Vous n'ignorez pas que la taxe de capitation n'a été mise à sa disposition que tout récemment, que ce retard a eu pour effet de paralyser ses mouvements; mais, grâce à la bienveillance de l'Exécutif, il a obtenu une avance sur le montant qui lui revient de cet impôt. Maintenant, mais seulement à la fin de l'année, il est en état de remplir les fonctions pour lesquelles les Conseils de District ont été créés.

Nous avons eu plusieurs assemblées